



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Mon collège
Ma scolarité



Rentrée
2023
2024

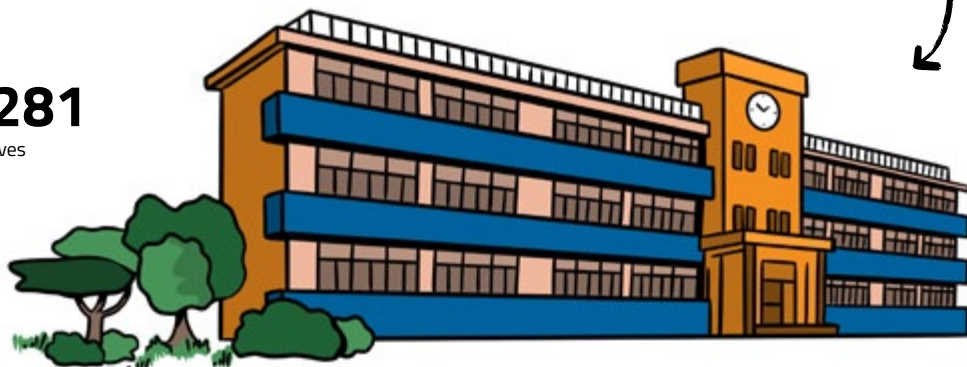
Chiffres clés

110 collèges

61 collèges publics
24 281 élèves

2 collèges privés Diwan
511 élèves

46 collèges privés d'enseignement catholique
17 720 élèves



1 collège public en construction à Landerneau

Le collège Charles de Gaulle ouvrira ses portes à la rentrée 2024

Transport scolaire des élèves en situation de handicap

1 200

élèves et étudiants, du Finistère bénéficient de ce service pour l'année scolaire 2023-2024



97%

des collèges publics accessibles aux personnes en situation de handicap

Restauration scolaire

18 000

élèves déjeunent chaque jour dans les collèges publics



70 M€/an

consacrés aux élèves des 109 collèges finistériens



Actions éducatives

autour de la culture, de la lecture, du sport, de la santé, de l'environnement, de la citoyenneté, dans les collèges publics et privés



1 M€ annuels

98%

des collèges concernés par des actions éducatives financées par le Département

Éditorial

Cette rentrée encore, le Conseil départemental du Finistère s'engage à apporter aux collégiens et aux équipes éducatives et administratives les meilleures conditions de travail.

L'année qui vient sera particulière : ce sera le coup d'envoi de l'important Plan d'investissement dans les collèges que nous avons voté en juin. Il est doté d'un montant de 224 millions d'euros pour la période 2022-2028. C'est le plus grand effort qui ait jamais été réalisé en faveur de nos collèges, qui permettra la modernisation des bâtiments et l'amélioration de leur performance énergétique, l'intégration des nouvelles réalités pédagogiques, l'exigence d'une restauration de qualité, l'utilisation du numérique pour favoriser les apprentissages...

Au-delà du strict champ de nos compétences, nous voulons par ailleurs être aux côtés des familles finistéennes, confrontées à la forte inflation notamment des prix de l'énergie et de l'alimentation. Nous pensons que les enfants ne devraient jamais avoir à payer le prix de ces difficultés. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un bouclier tarifaire pour la restauration scolaire de tous les collégiens boursiers.

Que ce soit par une restauration scolaire de qualité, par des actions éducatives enrichissantes, par l'accompagnement des élèves en situation de handicap, par le Prix littéraire des collégiens, le partenariat avec Océanopolis pour l'éducation aux océans ou le soutien à l'utilisation de l'outil numérique, le Conseil départemental met tout en œuvre pour favoriser la réussite des collégiens et maintenir l'excellence de notre système scolaire.

En concertation avec la Direction académique des services de l'Éducation nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le réseau Diwan, nous sommes fixé pour mission de permettre aux jeunes Finistériens de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'apprendre les connaissances et les compétences qui leur seront utiles pour construire leur avenir.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée !



M i d i L

MAËL DE CALAN,

*Président du Conseil départemental du Finistère
Prezidant ar C'huzul-departamant Penn-ar-Bed*



Pennad-stur

Evit an distro-skol-mañ c'hoazh e ouestl Kuzul-departamant Penn-ar-Bed gwellaat aoziou labour ar skolajidi hag ar skipailhoù pedagogel ha melestradurel.

Dibar e vo ar bloavezh a zeu pa vo lañset ganeomp ar Steuñv bras evit postañ arc'hant er skolajoù hor boa mouezhiet, gant ur sammad 224 milion a euroioù evit ar prantad 2022-2023. Hor brasañ striv a zo bet graet biskoazh evit hor skolajoù eo, gantañ e c'hallimp modernaat ar savadurioù ha gwellaat o efedusted energetek, kemer ar pleustroù pedagogel nevez e kont, kinnig ur servij pretierezh a galite, ober gant ar binvioù niverel evit harpañ an deskiñ...

En tu-hont d'hor barregezhioù e fell deomp ivez bezañ tost ouzh ar familhoù pennarbedat a rank talañ ouzh kresk ar prizioù, dreist-holl evit an energiezh hag ar boued. Soñjal a reomp ne zlefe ket ar vugale paeañ priz an diaesterioù-se, biken. Kement-se zo kaoz hon eus divizet lakaat bevennañ prizioù ar predoù evit an holl skolajidi o deus ur yalc'had.

Pe vefe gant predoù skol a galite, pe gant oberoù desavadurel pinvidikaus, o sikour ar skolidi nammet, gant Priz lennegel ar skolajidi, ar c'henlabour gant Océanopolis pe ar skoazell evit implijout ar binvioù niverel, e ra ar C'huzul-departamant e seizh gwellañ evit aesaat d'ar skolajidi ober berzh ha delc'her gant live uhel hor reizhiad skol.

Asambles gant Renerezh akademiezh servijoù an Deskadurezh-Stad, Renerezh eskopti an deskadurezh katolik hag ar rouedad Diwan, hon eus lakaet da bal harpañ yaouankizoù Penn-ar-Bed, dezho da c'hallout ober o seizh gwellañ, da sammañ ar gouiziegezhioù hag ar barregezhioù a vo talvoudus dezho evit sevel o dazont.

Hetiñ a ran un distro-skol vat deoc'h !

Contribuer à la réussite des collégiens

Le Département veut offrir aux collégiens finistériens les meilleures conditions pour leur réussite : des locaux bien entretenus, adaptés et accessibles, des équipements et des matériels pédagogiques performants, un service de restauration proposant des repas équilibrés...

Bien au-delà des aspects matériels, tout cela participe fortement à la réussite scolaire et à l'épanouissement des élèves.



© Adobe Stock

En matière de fonctionnement dans les collèges publics, le Département assure la restauration scolaire, ainsi que le recrutement et la gestion des personnels techniques territoriaux des collèges.

Ce sont ainsi 460 agents départementaux qui interviennent chaque jour pour assurer l'accueil des collégiens, l'entretien des locaux, la restauration, la maintenance des bâtiments et des équipements, ainsi que le fonctionnement des internats.

Au total, le Département consacre près de 70 M€ par an aux élèves de 109 collèges. Il soutient ainsi des établissements qui constituent des éléments structurants de nos bassins de vie sur le plan éducatif, social et économique.

Le Département fournit un effort important d'investissements, de différents types.

- Dans les collèges publics, dont il a la charge, il finance les grands chantiers, c'est-à-dire les opérations de construction, d'extension, de rénovation ou de restructuration importante.
- Il effectue également les grosses réparations, c'est-à-dire des opérations d'entretien, de mise aux normes ou de maintien du bâti en condition opérationnelle.
- En plus de ces travaux sur le patrimoine bâti des collèges publics, il finance l'acquisition et la maintenance de leurs équipements - le mobilier, les matériels pédagogiques, informatiques et numériques.
- D'autre part, le Département, attaché à la pluralité de notre système éducatif et au libre choix des familles, accorde des subventions à des projets d'investissement réalisés par les collèges privés d'enseignement catholique et du réseau Diwan, en matière d'immobilier et de numérique.

Une production de repas de qualité, basée sur des produits locaux, autant que possible issus de l'agriculture biologique, est également mise en œuvre pour accompagner la croissance et les bons réflexes alimentaires des élèves.

Le Département apporte aussi un soutien majeur aux actions éducatives qui concourent à la formation de futurs citoyens : les sciences ; la culture, notamment la lecture ; le sport ; l'environnement ; la dimension rurale et maritime de notre territoire.

Il finance enfin le fonctionnement quotidien de tous les collèges par des dotations budgétaires annuelles.



© Mathieu Le Gall

Collège de la Baie du Kernic - Louis et Marie Fichez à Plouescat

Les compétences du Conseil départemental dans les collèges

9. Accompagnement des actions éducatives

Autour de la culture, du sport, de la santé, de l'environnement, de la mémoire, de la citoyenneté, dans les collèges publics et privés

8. Transport scolaire des élèves en situation de handicap

1 200 élèves et étudiants par an en bénéficient

7. Restauration scolaire

Qualité des repas, équilibre alimentaire, développement des approvisionnements en bio local, formation des équipes de cuisine, tarification, lutte contre le gaspillage alimentaire...

Bouclier tarifaire

Le prix du repas plafonné à 2 € pour les élèves boursiers des collèges publics et privés

6. Dotations financières

Pour le fonctionnement (fluides, entretien...) des collèges publics et privés

5. Gestion des personnels techniques : recrutement, formation, accompagnement...

Personnels chargés de l'accueil, de l'entretien, de la maintenance, de la restauration et de l'internat dans les collèges publics

1. Définition et adaptation de la sectorisation

Suivi et projection des effectifs, définition des secteurs de recrutement des collèges publics

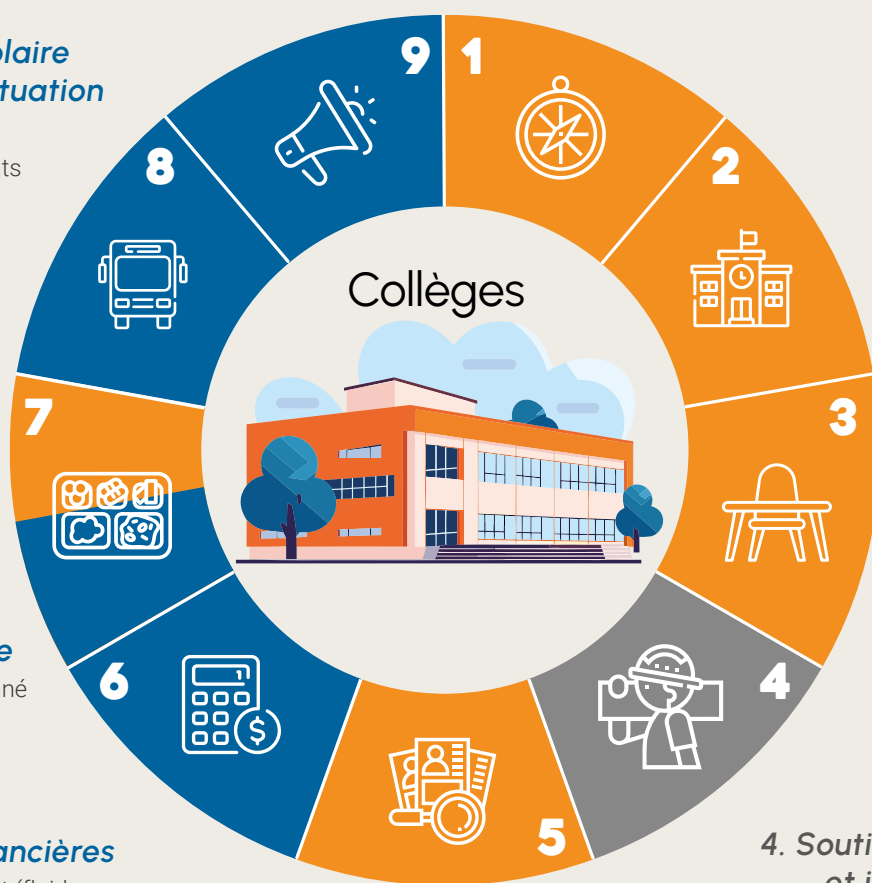
2. Immobilier des collèges publics

Constructions, reconstructions, extensions, grosses réparations et entretien des bâtiments

3. Équipement des collèges

Mobilier, matériel informatique, équipement de cuisine...

4. Soutien aux travaux et investissements des collèges privés



● Intervention
du Département
dans les collèges
publics

● Intervention
du Département dans
les collèges publics
et privés

● Intervention
du Département
dans les collèges
privés

Le plan d'investissement 2022-2028

Pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage et contribuer à l'excellence scolaire finistérienne, le Département a voté un plan d'investissement de 224 M€.

Cet investissement massif témoigne de l'engagement du Département aux côtés des 42 500 collégiens finistériens. Les crédits consacrés aux collèges s'inscrivent en nette croissance par rapport aux années précédentes et illustrent l'importance accordée par le Département à cet enjeu.

Ce programme ambitieux vise à répondre à 7 objectifs principaux !

1 Fournir des locaux adaptés à tous et aux nouveaux formats pédagogiques

Le Plan collèges 2022-2028 vise tout d'abord à garantir une place pour chaque collégien qui souhaite rejoindre un établissement public. Le Département est attentif à fournir des locaux adaptés aux enfants en situation de handicap.

Le Département intègre également dans les restructurations des bâtiments les nouvelles réalités pédagogiques : nombre d'élèves par salle, présence d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) pour accompagner les enfants à besoins spécifiques, équipements numériques, salle de sciences en îlots pour les travaux pratiques, regroupement des salles par pôle (sciences, arts, etc.), positionnement du CDI au cœur du collège...

2 Accélérer la rénovation thermique des bâtiments

Pour répondre aux enjeux de sobriété énergétique, **le plan collèges 2022-2028 se traduit par un investissement de 32 M€**. Il s'agit notamment de renforcer l'isolation thermique des établissements et de moderniser les systèmes de chauffage ou de ventilation.

Cette démarche s'accompagne d'un plan de sobriété énergétique, adopté en octobre 2022, pour inciter les usagers aux bonnes pratiques, dont les résultats ont déjà permis d'optimiser les consommations de 10 % environ.

3 Proposer des repas de qualité

La qualité de la restauration est un axe majeur de la politique départementale en direction des collégiens.

Des travaux importants de rénovation des restaurants scolaires sont programmés à hauteur de 47 M€ pour répondre aux normes en vigueur, adapter la capacité, améliorer les conditions de travail des agents départementaux et faire de la pause méridienne un moment d'éducation aux bons réflexes alimentaires.

Enfin, quelques mutualisations sont également envisagées afin de produire les repas dans un établissement voisin et d'éviter ainsi une multiplication coûteuse des infrastructures (chambre froide, stockage, espace cuisson). Le Département veille tout particulièrement à la qualité des repas servis dans les collèges concernés.



4

Faire du numérique un vecteur des apprentissages individuels

En engageant 5 M€, le Département souhaite placer le numérique au service des élèves, de la communauté éducative et de la pédagogie autour de 3 axes :

- garantir une utilisation confortable et sécurisée des outils en généralisant l'accès au wifi fixe dans les établissements;
- adapter le niveau des équipements aux besoins pédagogiques, en augmentant le nombre de terminaux informatiques (postes fixes, tablettes, portables) et en favorisant la mobilité des matériels;
- assurer la maintenance informatique.

5

Améliorer la qualité de vie au travail des agents départementaux

460 agents départementaux interviennent quotidiennement dans les collèges publics pour assurer l'accueil, l'entretien des locaux, la restauration, la maintenance des bâtiments et des équipements, ainsi que le fonctionnement des internats.

Par son rôle d'employeur des agents des collèges, le Conseil départemental accorde une vigilance toute particulière aux travaux qui permettent l'amélioration des conditions de travail et qui préservent la santé et la sécurité des personnels.

6

Accompagner les communes pour rénover les équipements sportifs utilisés par les collégiens

Le Département investit dans les gymnases dont il est propriétaire et situés dans l'enceinte des collèges. Dans la majorité des cas, la pratique de l'éducation physique et sportive se déroule néanmoins dans des équipements appartenant aux communes ou aux intercommunalités.

À ce titre, le Département soutient financièrement les travaux de rénovation des infrastructures sportives engagées par les collectivités territoriales. **7 M€ seront donc investis dans la rénovation des équipements sportifs mobilisés pour les collégiens.**



Construction du collège Charles de Gaulle à Landerneau

© Julien Allain

PLAN D'INVESTISSEMENT 2022-2028

⇒ 224 M€



7

Participer aux investissements des collèges privés

Le Département souhaite que chaque collégien, qu'il soit scolarisé dans un établissement public ou privé, ait accès aux meilleures conditions d'apprentissage.

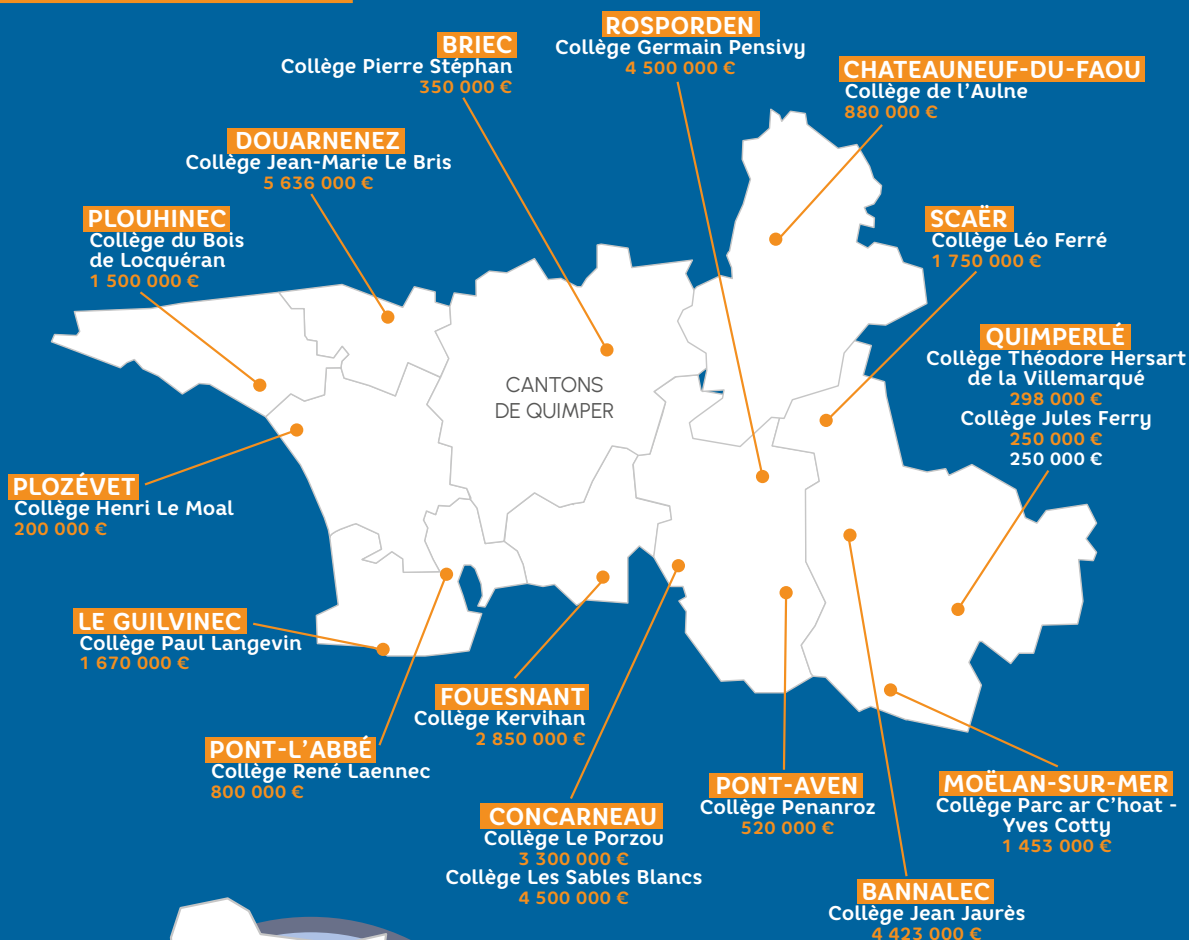
De manière volontariste, la collectivité soutient les collèges privés de l'enseignement catholique et du réseau Diwan dans leurs investissements pour participer à l'entretien et la modernisation de leurs locaux, finaliser leur accessibilité et leur adaptation aux nouvelles pratiques pédagogiques.

De même, il subventionne les équipements numériques achetés par les établissements privés.

Cet accompagnement départemental s'élève à 20,7 M€ investis entre 2022 et 2028, au service des 18 000 collégiens scolarisés.

Travaux prévus dans les collèges

Sud Finistère



ZOOM SUR LES CANTONS DE QUIMPER

- | | |
|---|--|
| 1 QUIMPER 1
Collège Auguste Brizeux
1 112 000 € | 3 QUIMPER 2
Collège la Tour d'Auvergne
600 000 €
675 000 € |
| 2 QUIMPER 1
Collège Max Jacob
1 415 000 €
1 510 000 € | 4 QUIMPER 2
Collège La Tourelle
180 000 € |

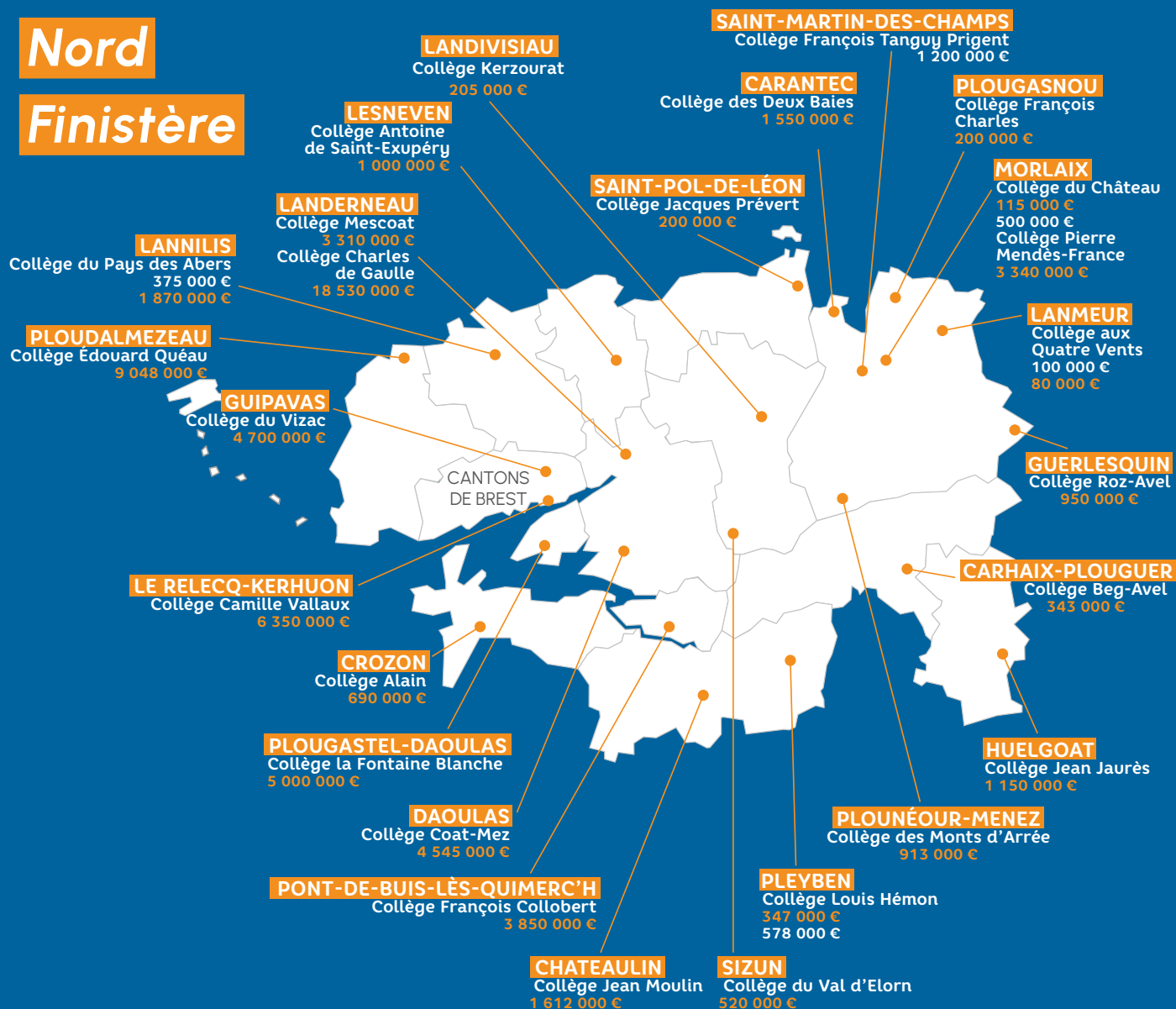
■ Tranche ferme

□ Tranche complémentaire

(Opération activable par le Département en fonction du contexte financier)

Nord

Finistère



ZOOM SUR LES CANTONS DE BREST

- | | | |
|--|--|---|
| 1 BREST 1
Collège Joséphine Baker
450 000 €
570 000 € | 5 BREST 3
Collège des Îles du Ponant
200 000 € | 8 BREST 4
Collège Penn ar C'hleuz
350 000 € |
| 2 BREST 2
Collège de l'Harteloire
462 000 € | 6 BREST 3
Collège Saint-Pol Roux
1 900 000 € | 9 GUILERS - BREST 4
Collège Croas-ar-Pennoc
1 500 000 € |
| 3 BREST 2
Collège Les Quatre Moulins
390 000 € | 7 PLOUZANÉ - BREST 3
Collège de Kerallan
4 622 000 € | 10 BREST 5
Collège Anna Marly
2 760 000 € |
| 4 BREST 3
Collège La Fontaine Margot - Keranroux
1 870 000 € | | 11 BREST 5
Collège de l'Iroise
434 000 € |



La restauration scolaire

Moment de détente et de socialisation, le repas compte dans la journée des élèves. Au collège, il constitue aussi un temps de découverte et d'apprentissage.

Le Département, à la suite de l'adoption de plusieurs lois (dont la loi EGalim), a fait évoluer la restauration collective et scolaire avec pour objectifs :

- utilisation de 50 % de produits « de qualité », dont 20 % issus de l'agriculture biologique;
- lutte contre le gaspillage alimentaire;
- suppression des contenants plastiques au 1er janvier 2025;
- plan de diversification des protéines avec le développement des repas végétariens.



© Bernard Galéron



+ de 88 %
de demi-pensionnaires

3,30 €
le tarif demi-pensionnaire
(pour un coût réel de 8 €)

31,21 %
de produits de qualité
(selon Loi EGalim) dont
24,33 % de produits bio

Le Département décline également les objectifs de sa **Charte Qualité Restauration** :

- déjeuner avec plaisir (accueil, menus, animations, éducation au goût...);
- prendre un repas équilibré (équilibre alimentaire, règles diététiques...);
- découvrir des produits de qualité (produits bio et de qualité, labellisés, locaux, « faits maison »);
- manger durable (circuits courts, saisonnalité, repas végétarien, lutte contre le gaspillage, tri et valorisation des déchets...).

La fabrication des repas par les équipes départementales est privilégiée. L'approvisionnement local est facilité notamment par l'utilisation de la plateforme **Agrilocal29** qui met en relation producteurs locaux et acteurs de la restauration collective.



© Bernard Galéron

La diversification des protéines

L'obligation de proposer des repas végétariens une fois par semaine vise à rétablir un meilleur équilibre entre sources de protéines animales et végétales. C'est un repas sans viande ni poisson, mais qui peut contenir des œufs et des produits laitiers, en plus des légumes, céréales et légumineuses. En particulier, la combinaison entre légumineuses et céréales permet d'assurer un apport en protéines suffisant.



Pour plus d'information sur la plateforme Agrilocal29, flashez ce QR Code



Pour plus d'information sur la Charte qualité restauration, flashez ce QRCode

Un soutien financier du Département pour aider tous les boursiers



Les années au collège constituent une période privilégiée pour l'éducation alimentaire : c'est à cette période de la vie que se forment le goût et le rapport à l'alimentation, et que se construisent, aussi, des inégalités de santé.

L'accès à la restauration scolaire représente un effort financier considérable pour certaines familles.

C'est pourquoi, dans le contexte actuel d'augmentation des prix, notamment de l'énergie et des produits alimentaires, le Conseil départemental a souhaité favoriser l'accès à la restauration scolaire, en garantissant un repas accessible financièrement aux élèves des familles les plus défavorisées.

Le Conseil départemental met ainsi en place à partir de la rentrée 2023 un soutien financier destiné aux familles des enfants boursiers inscrits dans un collège finistérien, qu'il soit public ou privé.

En complément de la bourse de l'Éducation nationale, cette nouvelle aide départementale prend la forme d'un bouclier tarifaire : quel que soit le collège fréquenté, le reste à charge de la famille est plafonné à 2 € par repas. Aucune démarche n'est à effectuer par les parents, cette aide du Département sera automatiquement prise en compte par l'établissement sur la facture adressée à la famille.

Ce bouclier tarifaire représente un soutien départemental d'environ 650 000 € par an et il bénéficiera à environ 3 300 élèves boursiers.

Cette nouvelle aide départementale prend la forme d'un bouclier tarifaire : le reste à charge de la famille est plafonné à 2 € par repas.



Les actions éducatives

Le Conseil départemental a choisi de s'impliquer aux côtés des chefs d'établissement, des équipes enseignantes, des élèves et des familles, pour impulser des actions éducatives variées.

Ces initiatives permettent aux adolescents de s'épanouir, de s'ouvrir au monde qui les entoure au cours de cette période déterminante que représente le collège dans l'élaboration progressive de leur projet de vie. 98% des collèges portent des actions éducatives financées par le Département.

Le budget consacré aux actions éducatives a été renforcé et s'élève désormais à 1 000 000 € annuel, avec parité d'accès pour les réseaux publics et privés.

Complémentaires aux connaissances apportées en classe, ces initiatives variées permettent aux jeunes de continuer à se former à la lecture, aux sciences, de découvrir l'entreprise et de mieux comprendre leur environnement, le monde et son histoire.

Les actions éducatives proposées aux collèges par le Conseil départemental s'inscrivent dans

5 GRANDES THÉMATIQUES



LES PRATIQUES SPORTIVES, LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ,

où s'inscrit l'escape game « Moutik Toque mène l'enquête », proposé en partenariat avec l'association *Aux Goûts Du Jour*



L'OUVERTURE SUR LE MONDE DE L'ENTREPRISE,

avec notamment la proposition de découverte des métiers de l'Agriculture, à travers l'action « Une journée à la ferme »



LA CONSTRUCTION CITOYENNE ET LE DEVOIR DE MÉMOIRE,

dont relève le **Parcours mémoriel sur la Seconde Guerre mondiale**



L'OUVERTURE CULTURELLE ET LES PRATIQUES ARTISTIQUES,

avec en particulier sur l'année scolaire 2023-2024 la deuxième édition du **Prix littéraire des collégiens**



L'ENVIRONNEMENT ET LES SCIENCES,

et la nouvelle action « **Découverte des océans** » en partenariat avec Océanopolis

Les actions éducatives

Le prix littéraire des collégiens



Dès l'entrée au collège, les jeunes décrochent de la lecture au profit des écrans... Trente minutes de lecture quotidienne permettent des progrès significatifs en français. Concentration, évasion, construction de l'imaginaire... : la lecture contribue au développement et à l'épanouissement, tout en renforçant la maîtrise de la langue. Elle a ainsi été déclarée grande cause nationale en 2021-2022.

Fort de sa compétence en lecture publique et collèges, le Département du Finistère a créé en 2022 le premier Prix littéraire des collégiens. Toutes les classes de 5^e peuvent participer au prix en s'engageant à lire les trois romans sélectionnés et en allant à la rencontre des auteurs, des professeurs-documentalistes des collèges, ainsi que des libraires et bibliothécaires de leur commune.

32 collèges finistériens, 76 classes et plus de 2000 collégiens ont participé à la première édition du prix l'année dernière.

Le prix a distingué **Le jeu d'Hiroki d'Éric SENABRE**, qui raconte l'aventure d'un jeune garçon cherchant à découvrir l'identité de celle qui lui parle à travers un vieux jeu vidéo en réseau retrouvé dans un carton...



Le roman primé est offert
par le Conseil départemental
à chaque élève entrant en 6^e
à cette rentrée 2023 !



© Bernard Galéron

Remise du premier Prix littéraire des collégiens

ÉDITION 2023-2024

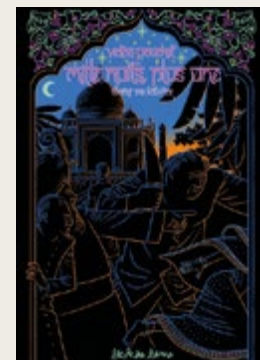
Pour l'édition 2023-2024 du Prix littéraire des collégiens dans le Finistère, les trois nouveaux ouvrages retenus par le comité de sélection sont :



**Qu'est-il arrivé
au vol MH370 ?**
de Sarah BARTHÈRE,
Rageot (Heure Noire)

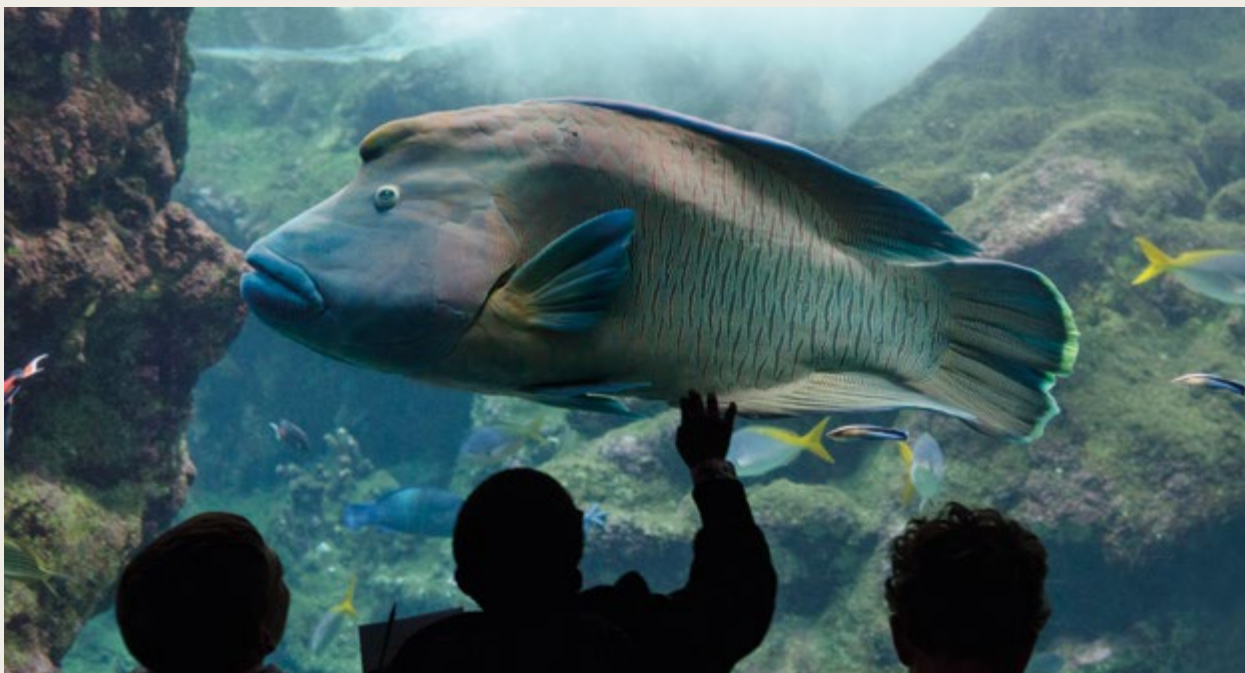


Yokai
de Thibault VERMOT,
Sarbacane



Mille nuits, plus une
de Victor POUCHET,
L'Ecole des Loisirs
(collection Médium)

Les actions éducatives



© Océanopolis

À la découverte des océans

Parmi les plus grands aquariums de France, Océanopolis est aujourd'hui un site emblématique du Finistère. Médiateur de l'océanographie et plus largement des sciences et des technologies liées au domaine maritime vers le grand public, il réalise aussi des outils et supports pédagogiques pour les publics scolaires.

C'est pourquoi, en partenariat avec ce centre national de culture scientifique, le Département propose aux collégiens une action spécifiquement dédiée, pour les sensibiliser aux enjeux de développement durable des océans et leur permettre d'appréhender les défis sociétaux et environnementaux liés à la mer.



© Océanopolis

Sensibiliser les collégiens aux enjeux de développement durable des océans et leur permettre d'appréhender les défis sociétaux et environnementaux liés à la mer.

6 journées dans l'année scolaire 2023-2024 sont ainsi spécialement réservées pour accueillir les classes de 4^e, en lien avec le programme scolaire de sciences et vie de la terre.

Les collégiens pourront ainsi découvrir Océanopolis à travers une visite des différents pavillons et la participation à l'animation 3D Paléocéan qui les emmènera à l'époque du Cambrien et du Précambrien, il y a 505 millions d'années, pour découvrir des animaux marins disparus.

L'accès au site est gratuit pour les collèges et le transport est pris en charge par le Département.

Océanopolis
BREST



Les actions éducatives

Le devoir de mémoire

La connaissance de l'Histoire est importante pour comprendre les enjeux du monde actuel. C'est pourquoi le Conseil départemental propose le parcours mémoriel sur la Seconde Guerre mondiale.

S'adressant aux élèves de 3^e, cette action éducative vise à rendre l'histoire de cet événement plus vivante et plus proche, et à entretenir la mémoire de la Résistance et de la déportation chez les collégiens.

Le parcours mémoriel intègre des déplacements aux Archives départementales, la consultation de documents locaux de l'époque, la projection



© Kilroytrip

d'un film documentaire de la cinémathèque de Bretagne ainsi que la visite d'un site mémoriel finistérien et/ou l'accueil au collège d'un témoin ou d'un conférencier. Il doit aboutir à une production des élèves, valorisée dans l'établissement.

De plus, les collèges qui le souhaitent pourront s'inscrire au Concours national de la Résistance et de la déportation, dont le thème en 2023-2024 est : « Résister à la déportation en France et en Europe ».



© Kilroytrip



Pour connaître les lieux de mémoire dans le Finistère, flashez ce QRCode
www.kilroytrip.fr

Moutik Toque mène l'enquête !

Cet escape game animé dans les collèges par l'association **Aux Goûts Du Jour** permet de sensibiliser les élèves de 5^e à la nutrition et de les rendre acteurs de leurs choix alimentaires.

Le jeu aborde la qualité sanitaire des produits, la structuration des repas et notamment l'importance du petit-déjeuner, les conséquences de nos comportements alimentaires, l'alimentation durable ainsi que l'influence du marketing et de la publicité.

L'action s'organise sous un format événementiel d'une demi-journée (3h) et peut accueillir une ou deux classes simultanément.

Le jeu commence, les élèves sont mis au parfum : « Le chef Moutik Toque a perdu les ingrédients de son célèbre gâteau au chocolat. À vous de les retrouver ! ».

Les enquêteurs du jour, par groupe de 5, ont 1h30 pour résoudre une succession d'énigmes et réussir à ouvrir le cryptex dans lequel se trouve un des ingrédients.

En suivant leur feuille de route ils passeront devant 10 stands énigmes installés dans l'établissement (self, CDI, classe...), permettant d'aborder de manière ludique les thèmes abordant la nutrition.

Pour fêter la résolution du mystère, chaque élève reçoit le diplôme du meilleur enquêteur en dégustant une part du gâteau au chocolat de Moutik Toque.

Aux Goûts Du Jour

Depuis 2006, l'association **Aux Goûts Du Jour** sensibilise, forme et accompagne tout type de public sur les principales thématiques liées à l'alimentation comme l'éducation au goût, l'équilibre alimentaire, le patrimoine gastronomique, l'alimentation durable, la précarité alimentaire... Sa mission est de délivrer des informations claires, objectives et scientifiques lors de ses interventions pour inciter à la réflexion sur les choix alimentaires.

Handicap au collège

L'accompagnement des enfants à besoins spécifiques est une compétence partagée entre l'Éducation nationale et le Conseil départemental à travers les missions de la Maison des personnes handicapées (MDPH29).

Un enfant à besoins spécifiques

Un enfant à besoins spécifiques est un enfant dont l'intensité des besoins est unique. Chaque situation est particulière et nécessite une observation très fine de son comportement.

Pour permettre à chaque enfant présentant des difficultés spécifiques, ou en situation de handicap, de trouver une réponse adaptée au sein de l'école, plusieurs dispositifs existent. Des adaptations pédagogiques sont mises en œuvre au service de la réussite de l'élève.

Plusieurs interlocuteurs sont possibles

- L'Éducation nationale
- La Maison des personnes handicapées du Finistère (MDPH29)
- Le Conseil départemental (Transports)

Comment savoir à qui m'adresser ?

L'Éducation nationale peut m'aider si :

Mon enfant			
ne maîtrise pas certaines connaissances et compétences	présente des troubles de l'apprentissage (élève « dys »)	a des intolérances alimentaires, des allergies ou des pathologies chroniques	présente un retard scolaire à l'issue du CM2
Aménagement proposé			
Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) avec la mise en place d'apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève	Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) avec des aménagements pédagogiques ou d'exams	Plan d'accueil individualisé (PAI) en prenant en compte les besoins thérapeutiques de l'élève	Affectation en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) de la 6 ^e à la 3 ^e

Si ces aménagements sont insuffisants, mon enfant est peut-être en situation de handicap. Ses besoins doivent avoir été identifiés préalablement par l'établissement scolaire et par des spécialistes (orthophonistes, pédopsychiatres...). Je dépose alors une demande à la MDPH29.

Ma demande déposée, la MDPH peut m'aider si :

Après évaluation par une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants spécialisés, de médecins, de psychologues, infirmiers..., la CDAPH (Commission départementale de l'autonomie et des personnes handicapées) décide du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Selon les besoins de l'enfant, différentes solutions sont proposées.



Scolarité ordinaire

- Aménagements et adaptations pédagogiques
- Accompagnant de l'élève en situation de handicap (AESH), individuel ou mutualisé
- Attribution de matériels pédagogiques adaptés

Scolarité en milieu ordinaire

- Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) : enseignement adapté dans le cadre d'un regroupement
- Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)

Suivi par un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

Ce service peut intervenir au domicile de l'enfant ou dans l'établissement

Orientation en établissement médico-social

Pour une prise en charge globale des besoins éducatifs, pédagogiques et de soins de l'enfant



1 C rue Félix Le Dantec, CS 52019 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 90 50 50

Courriel : contact@mdph29.fr

www.mdph29.fr

Les demandes peuvent s'effectuer en ligne :

mdphenligne.cnsa.fr/mdph/29

Vos dossiers peuvent aussi être déposés directement à la MDPH ou à l'accueil des Centres départementaux d'action sociale.



Retrouvez le site de la MDPH29, flashez ce QRCode



Transport des élèves en situation de handicap

Si mon enfant est en situation de handicap nécessitant un moyen de transport scolaire, je l'inscris auprès du Conseil départemental, à l'Unité transport scolaire adapté :

Tél. 02 98 76 21 91

Courriel : st.hand@finistere.fr



Retrouvez le formulaire d'inscription, flashez ce QRCode



Les Territoires numériques éducatifs



Le projet Territoires numériques éducatifs est un dispositif innovant de formation et d'équipement numérique qui s'adapte aux besoins de chaque territoire pour favoriser la réussite éducative des élèves. Il s'adresse aux enseignants, à la communauté éducative, aux élèves, aux familles, ainsi qu'aux collectivités.

Les objectifs sont de questionner la place et l'usage du numérique dans les apprentissages, de permettre à tous les élèves de maîtriser ces compétences et de favoriser la réussite scolaire de tous, en accompagnant au mieux les élèves à besoins particuliers, dans le premier et dans le second degré.

L'objectif est de réduire les inégalités scolaires par l'outil numérique, en agissant sur 4 axes :

- l'équipement des établissements scolaires pour favoriser l'usage du numérique en classe ;
- la mise à disposition de ressources numériques (logiciels, applications...) destinées aux enseignants et aux élèves ;
- la formation des enseignants, adaptée aux besoins locaux, pour intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques ;
- l'accompagnement des parents pour les aider à maîtriser les technologies et favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Le Finistère fait partie des dix départements retenus depuis 2021 dans une première phase expérimentale, avec sept territoires éligibles : Saint-Pol-de-Léon, Plounéour-Ménez, Chateaufort-du-faou, Brest, Plouhinec et Plozévet, Quimper et Quimperlé.

À partir de la rentrée 2023, le TNE se déploie sur l'ensemble du territoire finistérien, au bénéfice de tous les élèves.



Pour plus d'information sur le TNE, flashez ces QRcodes



Territoires numériques éducatifs

Pour les professeurs, modules de formation, solutions numériques éducatives, ressources.

<https://tne.reseau-canope.fr/>



Parentalité et Numérique

Ressources, actualités et partage d'expériences autour de la coéducation par et au numérique à l'attention des professionnels de l'éducation, des parents et des acteurs de la parentalité et de la médiation numérique.

<https://tne.trousseaprojets.fr/>



Accompagnement des adolescents

Des structures confidentielles et gratuites

Dans le cadre de ses missions confiées par la loi dans les domaines de l'enfance et de la santé, le Département développe et accompagne des actions d'écoute auprès des jeunes, dans les établissements scolaires et au dehors.

Différentes orientations et relais sont possibles.

Dans le Finistère, il existe :

- 2 Maisons des adolescents
- 4 Points d'accueil écoute jeunes
- 1 Service d'écoute psychologique
- 16 Centres de santé sexuelle

MAISONS DES ADOLESCENTS (MDA)

Accueil, écoute, orientation des jeunes de 12 à 25 ans

• MDA du Nord Finistère

Le Rado - Hôpital Morvan
2, avenue Foch - 29200 Brest
Tél. 02 98 22 38 67
Courriel : mda@chu-brest.fr

• MDA de Cornouaille

9, rue Le Déan - 29000 Quimper
Tél. 02 98 10 20 35
Portable : 06 22 32 07 76
Courriel : maisondesadolescents@mda-quimper.fr
www.mda-quimper.fr/

POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

• PAEJ de Cornouaille

Portable : 06 71 34 90 61
Courriel : paejsud@pep29.org

• PAEJ du Nord Brest

Portable : 06 72 83 35 70
Courriel : paejnord@pep29.org

• PAEJ du pays de Morlaix

Tél. 02 98 69 70 76
Courriel : paej.paysdemorlaix@sesam-bretagne.f

• PAEJ du pays Centre Ouest Bretagne

Portable : 06 33 50 94 08
Courriel : paej.oxyjeunes@sesam-bretagne.fr

SERVICE ÉCOUTE JEUNES

• PASAJ

Par internet, courriel, SMS, téléphone, Skype.
Permanences : tous les soirs (sauf le samedi),
de 20 h à 23 heures, le mercredi,
de 14 heures à 17 heures.

Tél. 02 98 43 10 20
Portable : 06 32 98 22 07
Courriel : pasaj29@pasaj.fr

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE (CSS)

Un accompagnement confidentiel et gratuit

Avant de vous déplacer, contactez le CSS pour connaître les horaires d'ouverture.

Vous pouvez consulter la liste des CSS :

www.finistere.fr/centresantesexuelle

Aide du Département

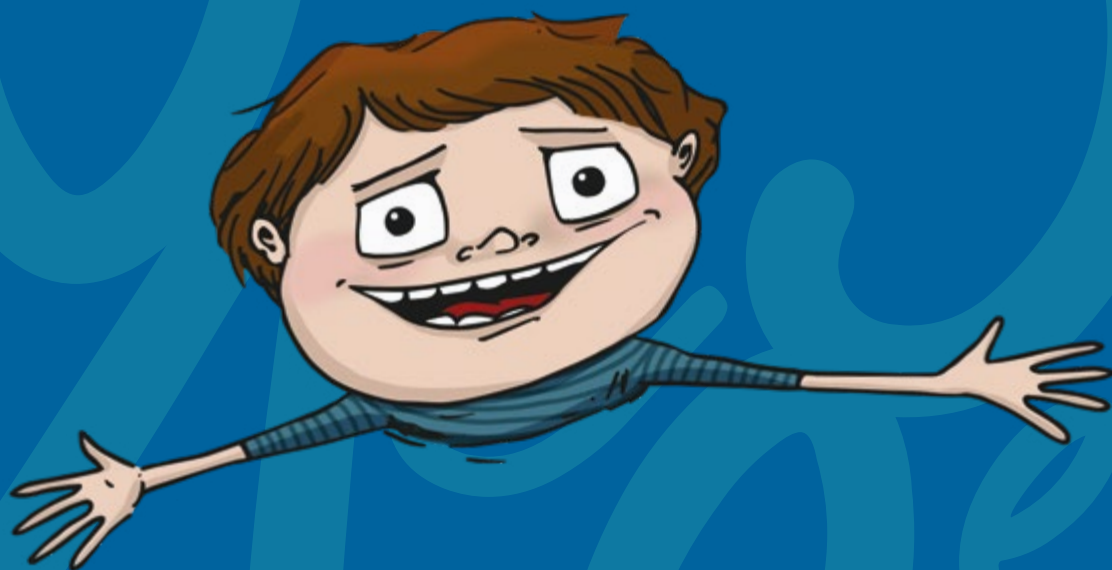
Une aide apportée par le Département : l'allocation d'aide à l'enfant

L'allocation d'aide à l'enfant est une prestation d'aide sociale à l'enfance accordée sous forme de secours par le Conseil départemental. Elle peut être délivrée dans le cadre d'un accompagnement éducatif mis en œuvre par les travailleurs sociaux du Département, à la suite d'une évaluation sociale.

Affectée aux besoins propres de l'enfant, cette aide peut être destinée à préserver ou améliorer la santé de

l'enfant, à favoriser son éveil et son développement et à assurer ses besoins matériels lorsque la situation sociale et financière de la famille ne permet pas d'assumer ces besoins.

Pour solliciter cette aide, contactez votre Centre départemental d'action sociale : liste et coordonnées des CDAS sur www.finistere.fr



Tél • Pgz : 02 98 76 26 44
colleges@finistere.fr

Conseil départemental du Finistère,
Kuzul-departamant Penn-ar-Bed,
32, bd Dupleix, CS 29029,
29196 Quimper - Kemper Cedex
www.finistere.fr



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed